

Madame VIALLARD Anne Marie  
180 rue de la Vie de Croze  
38 460 TREPT  
06 16 99 82 05

Trept, le 20/11/2025,

A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur,

Monsieur

J'ai acheté la maison située 180 rue de la Vie de Croze le 30 avril 2023. Je l'ai choisie car elle était parfaitement au calme, entourée de zones N et agricoles sur le cadastre et j'ai payé le prix de cette tranquillité. En 2024, j'ai transféré toute mon activité professionnelle médicale à 15 minutes de mon domicile.

J'ai découvert par ma voisine la semaine dernière le projet de révision du PLU avec la création de 40 logements locatifs répartis sur 4 immeubles dans le champ en face de mon domicile d'ici 2036.

Evidemment, je suis absolument dépitée.

Tous les bruits en provenance de l'immeuble déjà existant résonnent dans la rue de la vie de Croze.

Si le projet se réalise, je vais subir sur plusieurs années les bruits des travaux, la poussière et par la suite, le voisinage et leur vue sur mon domicile.

Par ailleurs, je n'ai pas bien compris la circulation proposée dans la rue de la Vie de Croze sur les divers documents en ligne. Si le projet se réalise, est-il possible de faire que la Vie de Croze soit réservée aux cyclistes + aux nombreux piétons qui rejoignent la voie verte + aux quelques riverains actuels et prévoir l'accès voiture des nouveaux immeubles sur la route de Morestel ?

Cela limiterait un peu le bruit dans la rue. Elle est très en pente et les rares voitures qui l'empruntent actuellement sont bruyantes car elles accélèrent fortement pour monter la cote. S'il faut rajouter les voitures pour 40 logements ( 40 ? 50 ? 60 voitures ? ) dans la circulation de la rue, nous aurons toutes les nuisances de la circulation après avoir eu toutes celles des années de construction...

Je ne peux malheureusement pas venir vous rencontrer pour en parler car je serais au travail aux horaires de votre permanence.

Bien cordialement